

PROJET DE FORMATION

« Comprendre la violence La violence comme sytôme »

SAS Re Source
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32
LE GRAND QUEVILLY

Contact SAS Re Source :
Votre correspondant organisationnel et pédagogique
Mme Viviane DOUBLET
Tél. 02 35 81 01 32
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



Public	Durée 2 Journée(s) soit 14 heures de formation.
Prérequis Aucun	Nombre de participants 12
	Nombre de groupes 1 groupe(s)
Lieu de la formation En vos locaux	Coût par groupe , ci-joint le devis ----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).
Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix	

OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

OBJECTIF GENERAL ET GLOBAL

Permettre aux équipes de mieux appréhender la place de la violence dans l'histoire et dans la construction de la psyché humaine.

Permettre aux équipes de comprendre aux mieux les différentes significations de la violence et d'envisager la violence comme réponse à un trouble identitaire.

Ses différentes significations comme impossible à dire, trouble de la structuration par rapport à la Loi, tentative de se séparer...

Comprendre les phénomènes de violence et d'agressivité.

Lancer une réflexion autour des thématiques « violence et agressivité », « conflits » au sein des groupes. Mettre en place des stratégies personnelles et professionnelles.

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Développer les compétences individuelles et collectives pour la prévention et la gestion des conflits, de l'agressivité et de la violence en situation professionnelle.
- S'interroger sur l'agressivité et la resituer dans son contexte.
- Apprendre à évaluer les risques de passage à l'acte.
- Réfléchir aux conduites à adopter pour comprendre et canaliser l'agressivité.

CONTENU

PREMIERE JOURNEE DE FORMATION

Prise de contact avec le groupe.

Tour de table de présentation générale du formateur, des participants, du contenu et du déroulé de la formation.

Recueil des attentes et des objectifs de chacun.

Travaux effectués en sous-groupes autour de certaines représentations en lien avec la thématique de la formation.

Mise en commun des travaux des sous-groupes : débats, réflexions et échanges ouvrant sur une véritable analyse des pratiques professionnelles.

Prenant appui sur une série de situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

1) La violence c'est quoi ?

- introduction générale, histoire de la violence à travers les temps...du moyen âge aux temps modernes, quelles représentations de la violence ? ...
- la violence au-delà des frontières, la violence dans le monde....
- la violence et l'approche culturelle...
- la violence aujourd'hui en France, le contexte social, la Loi, les règles et les règlements....

2) Les formes et les types de violences

- définitions : L'OMS, L'approche analytique, L'approche sociale, L'approche psychologique...
- les différentes formes de violences : interpersonnelles, institutionnelles, organisées, ...
- les différents types de violences : verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, négligences, privations de liberté, économiques ...

Questions ouvertes et réponses.

Etudes de situations pratiques : débats, réflexions et échanges.

Visualisation de téléfilms : débats et échanges avec le groupe et lien avec la pratique professionnelle de chacun.

Evaluation des compétences acquises durant cette journée.

Synthèse de la journée 1.

DEUXIEME JOURNEE DE FORMATION

Reprise de la journée précédente.

Questions ouvertes et réponses.

Prenant appui sur des situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

3) Psychologie et violence

- les origines de la violence : la construction de la psyché humaine, traumatisme violence et identité, notion de castration, refoulement, frustration, ...
- le fonctionnement de la violence : violence et agressivité, la violence dans les rôles sociaux, violence et loi, violence et angoisse,
- la violence et son lien à l'acte de parole : dysfonctionnement de la parole, de la violence à la parole, la parole et la psyché, le symbolisme et ses effets...

4) Quelles réponses à la violence ?

- la personne violente est-elle coupable ou victime ?
- les difficultés à être et à vivre, la menace crée la violence...
- la relation d'aide face à une personne violente : concept et notions de la relation d'aide, importance du relationnel, la confiance entre l'aidant et l'aidé, ...
- les différentes attitudes : à tenir et à favoriser, à proscrire, ...

Questions ouvertes et réponses.

Débats, réflexions et échanges.

Visualisation de téléfilms sur le thème de la formation.

Evaluation des compétences acquises durant ces journées de formation.

Synthèse générale et clôture de la formation.

REFERENCES CLIENTS

- Centre Hospitalier d'Aurillac (15) Mme FEL 04.71.46.56.56
- Hôpital Local de Nogaro (32) Mme CAZALIS 05.62.08.85.02
- Centre Hospitalier Général de Montluçon (03) Mme INFANTES ou Mme MEYER 04.70.02.16.08.
- Centre Hospitalier Général de Dreux (27) Mme LANGLOIS 02.37.51.52.53
- Centre Hospitalier Général de Roanne (42) Mr. MADELPUECH 04.77.44.30.26
- CHG d'Arles (13) Mme WEBER 04 90 49 26 01
- Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen (47) Mr J. M. ARMAND 05 53 98 90 12
- Fondation Alligre et Marie Thérèse à Lèves (28) Mme GERMOND 02 37 36 52 46
- CHG de Landerneau (29) Mme JULIEN 02 98 21 80 00
- Foyer Saint André sur Orne (14) Mr MONNIER 02 31 15 29 80
- IME – ITEP La Dauphinelle à Colombes (92) Mme KECH 01 47 82 35 73
- SIFA/ADAPEI de PAU (64) Mr. J. CHARTIER 05 59 84 64 89
- CHRS Regain Bellegarde à Oyonnax (01) Mr M. FEZZAZI 04 74 49 14 75
- CHG de Roannes (42) Mme PRAS 04 77 44 35 92
- CHG de Thiers (63) Mme PIRONNIARS 04 73 51 10 00
- CHG de Ambert (63) Mme PIRONNIARS 04 76 28 67 43

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports conceptuels
- Réflexions collectives
- Mises en situation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Supports de formation

EVALUATIONS

Tout au long de la formation

Confidentialité

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

Propriété intellectuelle

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.